

REGARDS SUR L'ÉDUCATION 2014

Source d'informations précises et pertinentes, *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE* fait figure de publication de référence sur l'état de l'éducation dans le monde. Elle fournit des données sur la structure, le financement et les performances des systèmes d'éducation dans les 34 pays membres de l'OCDE, ainsi que dans un certain nombre de pays partenaires.

France

Cette note sur la France s'organise autour de trois grands thèmes abordés dans cette édition de *Regards sur l'éducation* et plus particulièrement pertinents pour la France. Le premier analyse le lien entre le niveau de formation, les compétences acquises, l'employabilité et l'accès à la formation professionnelle, s'appuyant largement sur les nouvelles données de l'Évaluation des compétences des adultes de l'OCDE (étude PIAAC). Le deuxième s'intéresse à la situation en France des enseignants du premier et du second degré (soit, respectivement, du préprimaire et du primaire, et du collège et du lycée), grâce au double éclairage des données de l'enquête TALIS sur les enseignants des collèges et de celles sur les salaires effectifs des enseignants (c'est-à-dire après inclusion des diverses primes et allocations perçues). Enfin, le troisième fait un point sur les ressources investies dans l'éducation, tout en apportant des éléments sur la question de l'impact de la crise économique sur le financement des systèmes d'éducation dans les pays de l'OCDE.

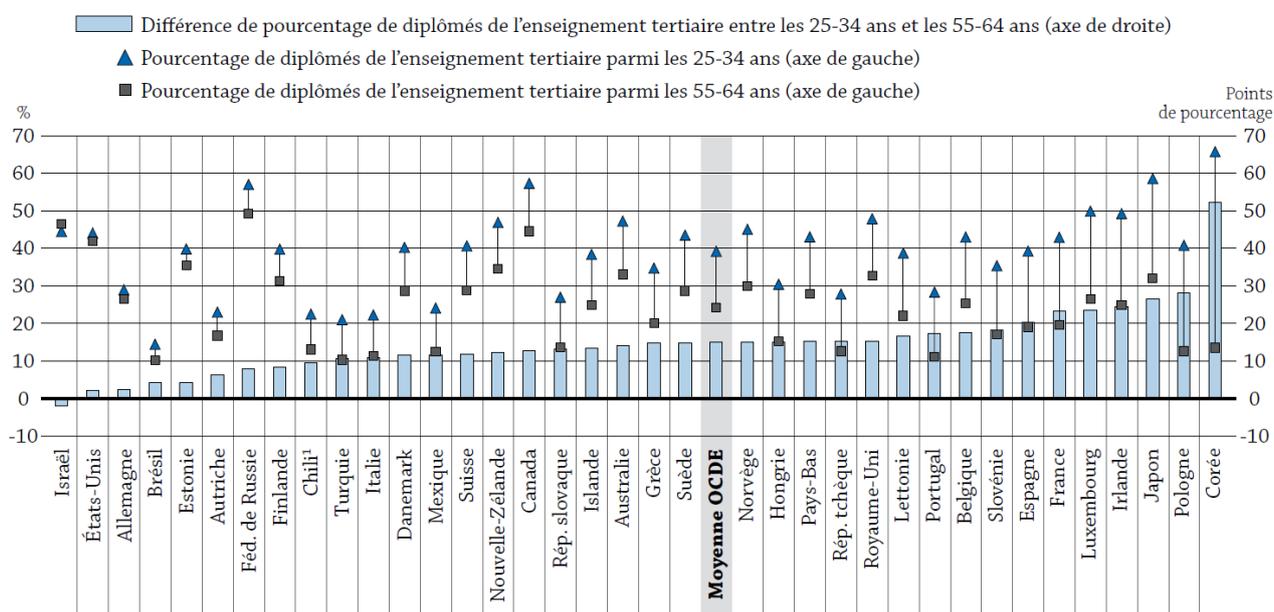
Thème 1 : Niveau de formation, compétences et employabilité

Le niveau de formation a considérablement augmenté en France depuis 40 ans ; cette tendance est d'ailleurs encore plus marquée pour l'enseignement tertiaire.

Au cours des 40 dernières années, la France a comblé le retard qu'elle avait pris par rapport à un grand nombre de pays de l'OCDE concernant le niveau de formation de sa population. L'augmentation significative du pourcentage de jeunes finissant leurs études avec un baccalauréat ou équivalent en poche, la démocratisation réussie, dans les années 80, de l'enseignement tertiaire – avec la création des IUT en 1966 et le développement des filières universitaires et des grandes écoles – sont autant d'éléments à mettre au crédit du système d'éducation français.

Graphique A1.3. Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire parmi les individus plus jeunes et plus âgés (2012)

25-34 ans et 55-64 ans, et différence en points de pourcentage entre ces deux groupes



1. Année de référence : 2011.

Les pays sont classés par ordre croissant de la différence de pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire entre les 25-34 ans et les 55-64 ans.

Source : OCDE, Tableau A1.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933114989>

Ainsi, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté de manière significative au cours des dernières décennies. Selon les chiffres de 2012, en France, 43 % (contre 39 % en moyenne OCDE) des 25-34 ans sont diplômés de l'enseignement tertiaire, contre seulement 20 % (contre 24 % en moyenne OCDE) des 55-64 ans (voir le graphique ci-dessus). Notons qu'en France, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire varie sensiblement entre les régions, alors que le système d'éducation est national. Le pourcentage de 25-34 ans diplômés de l'enseignement tertiaire ne représente ainsi pas plus de 19 % en Guyane, alors qu'il atteint 55 % en Île-de-France (voir l'encadré A1.1).

En France, ces résultats se traduisent par une mobilité ascendante du niveau de formation : 40 % des jeunes (25-34 ans) ont ainsi un niveau de formation plus élevé que celui de leurs parents.

Dans tous les pays, sauf en Allemagne, en Estonie, en Norvège et en Suède, la mobilité absolue du niveau de formation est plus souvent ascendante que descendante, reflétant ainsi le développement des systèmes d'éducation. Ainsi, en France, 40% des 25-34 ans ont atteint un niveau de formation plus élevé que celui de leurs parents (contre 32%, en moyenne, dans les pays de l'OCDE qui ont participé à l'Évaluation des compétences des adultes), tandis que seuls 10 % d'entre eux n'ont pas pu égaler le niveau de formation de leurs parents (contre 16 % en moyenne OCDE). (voir le tableau A4.4).

En France, l'élévation du niveau de formation s'est accompagnée par une augmentation importante du niveau de compétence de la population.

Au vu de la progression du niveau de formation de la population, il n'est pas surprenant de constater que son niveau de compétence ait également augmenté de façon spectaculaire. Selon les résultats de l'Évaluation des compétences des adultes, dans les 24 pays de l'OCDE et entités infranationales

participants, le pourcentage d'adultes plus jeunes atteignant les niveaux les plus élevés de compétence en littératie (soit les niveaux 4 et 5 dans l'Évaluation des compétences des adultes) est supérieur de 13 points de pourcentage à celui qui s'observe chez les plus âgés (18 % des 25-34 ans sont au niveau 4 ou 5, contre seulement 5 % des 55-64 ans).

En France, seuls 3 % des 55-64 ans se situent au niveau 4 ou 5 de l'échelle de compétence en littératie, contre 14 % des 25-34 ans, soit 11 points de pourcentage de différence. À titre de comparaison, en Finlande, au Japon et aux Pays-Bas, cette différence de pourcentage d'adultes très compétents entre les plus jeunes et les plus âgés représente plus de 20 points de pourcentage (voir le tableau A1.7a [L]). Notons qu'en France, les plus jeunes obtiennent des scores proches de la moyenne OCDE (bien que toujours inférieurs à cette dernière) à l'Évaluation des compétences des adultes, alors que les plus âgés obtiennent des performances bien inférieures à celle-ci.

En France, les écarts de compétences sont aussi très marqués selon le diplôme obtenu durant la scolarité.

Le graphique A1.5 de *Regards sur l'éducation 2014* montre que, dans tous les pays, le pourcentage d'adultes atteignant les plus hauts niveaux de compétence en littératie dans l'Évaluation des compétences des adultes (soit le niveau 4 ou 5) est le plus important parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire. C'est en Australie, en Finlande, au Japon, aux Pays-Bas et en Suède que ce pourcentage est le plus élevé : plus de 30 % des diplômés de l'enseignement tertiaire s'y situent au niveau 4 ou 5 de compétence en littératie.

En France, les écarts sont très marqués selon le diplôme obtenu durant la scolarité. Ainsi, 19 % des diplômés de l'enseignement tertiaire se situent au niveau 4 ou 5 de compétence en littératie, contre seulement 3 % des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et 1 % des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau A1.6a).

Sans surprise, les individus ayant les meilleures compétences s'insèrent mieux sur le marché du travail, même à niveau de formation égal.

En France, parmi les individus âgés de 25 à 64 ans se situant au niveau 4 ou 5 de l'échelle de compétence en littératie – soit les deux niveaux les plus élevés de l'Évaluation des compétences des adultes – 84 % (contre 87 % en moyenne OCDE) occupent un emploi, 4,5 % sont au chômage (contre 3,5 % en moyenne) et 11,5 % sont inactifs (contre 9,5 % en moyenne). Par comparaison, en Allemagne, en Estonie, en Flandre (Belgique), en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède, 90 % des individus très compétents occupent un emploi (voir le tableau A5.9a).

Plus globalement, des niveaux supérieurs de compétence sont associés à des taux d'emploi plus élevés dans la quasi-totalité des pays participant à l'Évaluation des compétences des adultes. Ce constat vaut particulièrement pour la France, notamment lorsque l'on compare le taux d'emploi des individus qui ont atteint le niveau 2 de compétence en littératie (71 %) avec celui de ceux qui se situent en deçà de ce niveau (58 %), soit une différence de 13 points de pourcentage (voir le tableau A5.9a).

Cette analyse montre que le marché du travail récompense les individus très compétents en littératie, un profil généralement associé à un niveau de formation plus élevé – même dans des pays comme l'Australie, la Finlande, le Japon, les Pays-Bas et la Suède, où environ un diplômé de l'enseignement tertiaire sur trois environ se situe au niveau 4 ou 5 de compétence en littératie (voir le tableau A1.6a [L]). Cependant, dans certains contextes (mais pas en France), le niveau de formation a plus d'impact que les compétences sur la situation au regard de l'emploi. Ainsi, les différences de taux

d'emploi associées à la variation du niveau de compétence en littératie sont, par exemple, minimales chez les diplômés de l'enseignement tertiaire en Corée, au Japon et en République slovaque, et chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (y compris en filière professionnelle) au Danemark et en Pologne (voir le tableau A5.7a [L] et le graphique A5.4).

Au vu de ces résultats, on comprend pourquoi le diplôme revêt encore plus d'importance en France pour l'insertion professionnelle, où ce sont les moins qualifiés qui sont le plus en situation de précarité.

Ne pas terminer ses études secondaires est, de toute évidence, un sérieux handicap pour trouver du travail, alors qu'obtenir un diplôme de fin d'études tertiaires augmente les chances de trouver un emploi, en particulier en temps de crise économique.

Durant la récente crise économique, le taux de chômage a fortement augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE et est resté élevé depuis lors. En France, les jeunes adultes (âgés de 25 à 34 ans) dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont davantage souffert de la crise que les adultes plus âgés ayant le même niveau de formation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage associé à ce niveau de formation a augmenté de près de 6 points de pourcentage entre 2008 et 2012 chez les 25-34 ans, passant de 13,6 % à 19,8 % ; en France, il est passé de 16,9 % à 23,2 %. En 2012, dans le classement des pays de l'OCDE où les taux de chômage parmi les jeunes âgés de 25 à 34 ans sans qualification sont les plus élevés, la France occupe la 9^e position, après la République slovaque (53 %), l'Espagne (38 %), l'Irlande (37 %), la Grèce (36 %), la République tchèque (33 %), la Hongrie (28 %), l'Estonie (26 %) et la Pologne (25 %) (voir le tableau A5.4a).

La situation des 25-34 ans qualifiés est meilleure. Ainsi, 12 % des jeunes titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires (c'est-à-dire baccalauréat ou équivalent) en France sont à la recherche d'un emploi, un pourcentage néanmoins supérieur à la moyenne OCDE, qui s'établit à 10 %, et à celui de pays voisins comme l'Allemagne (5 %) et la Suisse (4 %), mais équivalent à la moyenne des pays européens. Ce sont les diplômés de l'enseignement tertiaire qui tirent le mieux leur épingle du jeu. Avec un taux de chômage de 6,8 %, la France se situe presque 2 points de pourcentage en dessous du taux moyen des pays européens (8,5 %) et légèrement en deçà de la moyenne OCDE (7,4 %) (voir le tableau A5.4a).

D'où la nécessité de développer la formation professionnelle continue qui, pourtant, reste un parent pauvre en France...

Selon l'Évaluation des compétences des adultes, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, plus de 50 % des adultes âgés de 25 à 64 ans participent chaque année à des activités formelles et/ou non formelles de formation, contre seulement 36 % en France. Cette proportion varie toutefois sensiblement selon les pays. Les adultes participant à de telles activités sont presque deux sur trois au Danemark, en Finlande et en Suède, mais un sur trois en République slovaque, et un sur quatre ou moins en Fédération de Russie et en Italie (voir le tableau C6.1 (L)).

... et surtout insuffisamment ciblée sur les catégories qui en ont le plus besoin, à savoir les plus âgés et les moins qualifiés.

Le niveau de compétence en littératie et le niveau de formation semblent se conjuguer pour influencer sur la participation à des activités formelles et/ou non formelles de formation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement tertiaire sont près de trois fois plus susceptibles de se consacrer à des activités de formation que les individus dont le niveau de formation est moins élevé.

Ainsi, quelque 71 % des individus ayant un diplôme de l'enseignement tertiaire ont participé à des activités formelles et/ou non formelles de formation, contre seulement 27 % de ceux dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. La France n'échappe pas à ce constat, avec 56 % des diplômés de l'enseignement tertiaire qui ont participé à des activités de formation professionnelle, contre seulement 17 % des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau C6.2a).

De même, les individus âgés de 25 à 34 ans sont près de deux fois plus susceptibles de participer à des activités de formation pour adultes que les 55-64 ans (en chiffres : 62 %, contre 34 % pour les 55-64 ans). Cette tendance est encore plus marquée en France, avec seulement 19 % des 55-64 ans qui ont participé à des activités de formation professionnelle au cours des 12 derniers mois, contre 45 % pour les 25-34 ans (voir le tableau C6.2b).

En France, le manque de soutien des employeurs est une raison invoquée par 18 % des adultes âgés de 25 à 64 ans pour leur non-participation à des activités de formation professionnelle au cours des 12 derniers mois.

Dans les pays de l'OCDE, quelque 45 % de ces participants potentiels ont invoqué leurs responsabilités professionnelles ou familiales (contre seulement 30 % en France) pour expliquer pourquoi ils ont renoncé à participer à ces activités de formation. Autre chiffre : en France, 18 % des personnes interrogées ont choisi l'option « Mon employeur ne m'a pas encouragé(e) » pour expliquer pourquoi ils avaient renoncé à participer aux activités de formation qui les intéressaient, contre seulement 8 % en moyenne OCDE (voir le tableau C6.5).

Thème 2 : Les enseignants

En France, les enseignants en poste dans les écoles maternelles sont quasiment les seuls de tous les pays de l'OCDE à avoir obtenu un master durant leurs études.

La durée de la formation initiale des enseignants varie plus dans l'enseignement pré-primaire qu'à tout autre niveau d'enseignement : de deux ans pour la certification de base en Corée et au Japon à cinq ans en Autriche, au Chili, en France, en Islande et en Italie. Un master n'est requis pour enseigner dans l'enseignement préprimaire qu'en Angleterre, en France, en Islande et en Italie ; ce niveau de formation est également requis pour enseigner dans l'enseignement primaire dans 11 des 35 pays dont les données sont disponibles, et dans la filière générale du premier cycle de l'enseignement secondaire dans 17 pays et du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans 22 pays (voir les tableaux D6.1a, b, c et d).

En France, la formation initiale des enseignants ne les prépare pas suffisamment au volet pédagogique du métier.

L'enquête TALIS nous en dit plus sur la formation initiale des enseignants et surtout sur la façon dont ils la perçoivent. En France, 90 % des enseignants s'estiment bien ou très bien préparés quant au contenu de la matière qu'ils enseignent (contre 93 % en moyenne TALIS). À contrario, près de 40% des enseignants se sentent insuffisamment préparés au volet pédagogique de leur métier, soit la proportion la plus élevée des 34 pays participant à l'enquête TALIS (voir le graphique D6.a).

En France, l'offre de formation continue n'est pas suffisamment centrée sur les besoins des enseignants.

En moyenne, dans les pays participant à l'enquête TALIS, environ 88 % des enseignants déclarent avoir suivi une activité de formation continue au cours des 12 mois précédant l'enquête. En France, ce pourcentage est inférieur (76 %), et encore moindre dans les établissements privés (seulement 69 %, contre 86 % en moyenne TALIS). Les formations proposées aux enseignants sont également moins intensives en France. Ainsi, le nombre de jours de formation dans des cours ou ateliers est, par exemple, deux fois moins élevé en France qu'en moyenne dans les pays de l'enquête TALIS (4 jours par an, contre 8 jours par an en moyenne TALIS) (voir le graphique D7.c et la note TALIS sur la France).

En général, le niveau et l'intensité de la participation des enseignants à des activités de formation continue sont influencés par les types de soutien qu'ils reçoivent. Cependant, en France, il faut chercher plus loin les causes de cette moindre participation, car pour 73 % d'entre eux (contre 66 % en moyenne TALIS), les enseignants bénéficient d'une prise en charge financière totale de leur formation continue ou d'un autre type de soutien pour y participer (voir le graphique D7.a et la note TALIS sur la France).

Selon l'enquête TALIS, en France, les raisons qui freinent la participation des enseignants sont davantage à mettre au compte du manque d'incitations, de l'incompatibilité de l'emploi du temps professionnel (ou familial), ou de l'inadéquation, aux yeux des enseignants, de l'offre de formation avec leurs besoins (voir aussi la note d'information n° 22 de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, DEPP).

En France, les enseignants du premier et du second degré ont des salaires statutaires nettement inférieurs à la moyenne de pays de l'OCDE.

En France, le salaire statutaire des enseignants du premier et du second degré est inférieur à la moyenne de l'OCDE, aussi bien pour les enseignants débutants que pour ceux qui ont 10 ou 15 ans d'expérience professionnelle. Cependant, cet écart par rapport à la moyenne se réduit lorsque l'analyse porte uniquement sur les enseignants du second degré (collège et lycée).

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le salaire statutaire (**c'est-à-dire primes et paiement des heures supplémentaires non inclus**) des enseignants ayant au moins 15 ans d'exercice à leur actif s'établissait ainsi en 2012 à 37 350 USD (contre 33 994 USD en France) dans l'enseignement préprimaire, à 39 024 USD (contre 33 994 USD en France) dans l'enseignement primaire, à 40 570 USD (contre 37 065 USD en France) dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, et à 42 861 USD (contre 37 355 USD en France) dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D3.1).

D'un point de vue méthodologique, l'indicateur de l'OCDE compare le salaire annuel brut des enseignants de l'enseignement public, tel que défini par les barèmes officiels (salaire statutaire). Ces données n'incluent donc pas les primes et autres allocations dont ne bénéficient pas tous les enseignants. Enfin, les salaires sont convertis en dollars US (USD) sur la base des taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) qui égalisent les pouvoirs d'achat des différentes monnaies.

En France, seul le salaire des enseignants à l'échelon maximum est supérieur à la moyenne OCDE, et ce, pour tous les niveaux d'enseignement. Toutefois, 29 années d'ancienneté sont nécessaires pour atteindre cet échelon en France, contre seulement 24 années, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.

Cependant, après inclusion des primes et autres allocations versées aux enseignants, l'écart se creuse entre les niveaux d'enseignement (à l'avantage des enseignants du second degré).

Après prise en compte des primes et allocations versées aux enseignants, la situation des enseignants en France s'améliore, du moins pour ceux du second degré. Si le salaire moyen des enseignants en France demeure toujours nettement inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE pour l'enseignement préprimaire et primaire (respectivement de 7 % et 17 %), le salaire effectif moyen est quasiment au même niveau que la moyenne de l'OCDE pour ceux en poste dans le premier ou le deuxième cycle du secondaire (salaire moyen inférieur respectivement de 3 % et 2 % à la moyenne OCDE). À noter cependant qu'en France, le calcul des salaires effectifs moyens inclut, entre autres, ceux des agrégés des collèges et lycées en fin de carrière (qui ont les salaires les plus élevés), alors que le calcul du salaire statutaire à ces niveaux d'enseignement ne comprend que les montants correspondant aux professeurs certifiés ayant 15 ans d'exercice (voir le tableau D3.4).

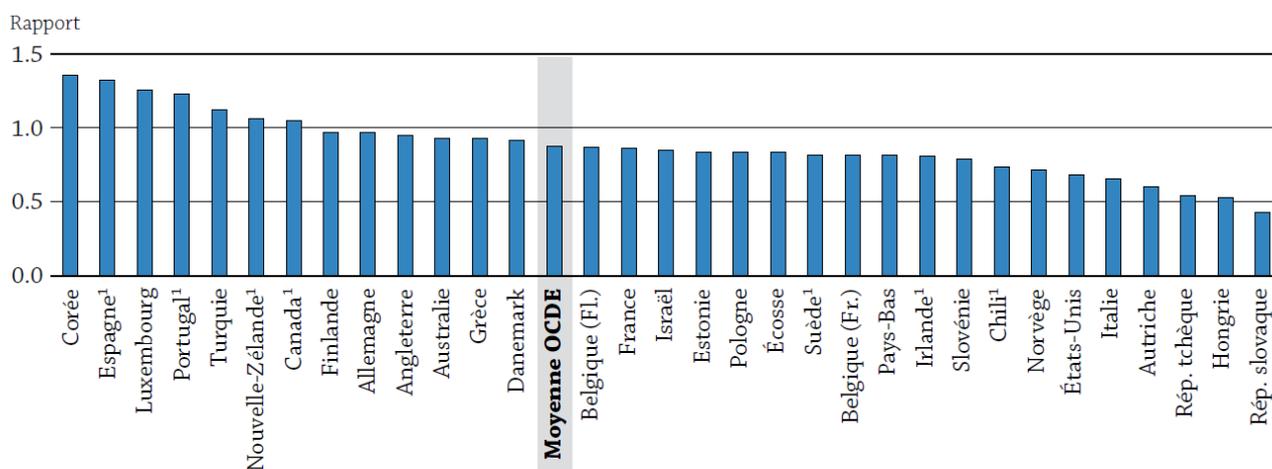
Dans certains pays dont la France, les écarts entre les niveaux d'éducation sont beaucoup plus importants lorsque l'on compare les salaires effectifs moyens des enseignants. Ainsi, en France, l'écart de salaire effectif moyen entre les enseignants de l'enseignement préprimaire et ceux du deuxième cycle de l'enseignement secondaire s'établit à près de 30 %, tandis que l'écart de salaire statutaire entre les enseignants (ayant 15 ans d'exercice à leur actif) de ces deux niveaux n'est, par exemple, que de 10 %. Ces différences s'expliquent en partie par la diversité des politiques d'octroi de primes entre le premier et le second degré, mais aussi par l'âge des enseignants du préprimaire, plus jeunes en moyenne que ceux du secondaire, ce dont tient compte le salaire effectif, mais pas le salaire statutaire (voir les tableaux D3.1 et D3.4).

En conséquence, en France, plus les enseignants exercent à un niveau élevé d'enseignement, plus leur salaire effectif est proche de celui d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire.

La propension des jeunes à entreprendre une formation d'enseignant et la propension des titulaires d'un diplôme d'enseignant à devenir ou rester enseignant dépendent jusqu'à un certain point de la différence de salaire et des perspectives d'augmentation par rapport à d'autres professions exigeant un niveau comparable de qualification. Dans tous les pays de l'OCDE, il faut avoir obtenu un diplôme de fin d'études tertiaires pour enseigner (voir l'indicateur D6) ; les autres formations de niveau tertiaire sont donc autant d'alternatives à la formation d'enseignant. Pour comparer les niveaux de salaire et la situation sur le marché du travail entre les pays, le salaire des enseignants est donc rapporté à celui des diplômés du même niveau d'enseignement, en l'occurrence les diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année.

Graphique D3.1. Salaire des enseignants par comparaison avec les revenus d'autres actifs occupés âgés de 25 à 64 ans diplômés de l'enseignement tertiaire (2012)

Salaire des enseignants du premier cycle du secondaire en poste dans des établissements publics



Remarques : le salaire des enseignants se rapporte soit au salaire réel, primes et allocations comprises, des enseignants âgés de 25 à 64 ans, soit à leur salaire statutaire après 15 ans d'exercice, formation minimale. Veuillez consulter le tableau D3.2 pour davantage de précisions sur la méthodologie.

1. Année de référence : 2011.

Les pays sont classés par ordre décroissant du rapport entre le salaire des enseignants et les revenus d'autres actifs occupés âgés de 25 à 64 ans diplômés de l'enseignement tertiaire travaillant à temps plein toute l'année.

Source : OCDE. Tableau D3.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933119929>

En France, comme pour la moyenne de l'OCDE, plus les enseignants exercent à un niveau élevé d'enseignement, plus leur salaire effectif est proche de celui d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire. Ainsi, le salaire des enseignants en poste dans l'enseignement primaire représente, en France, 72 % du salaire d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans et travaillant à temps plein toute l'année (contre 85 % en moyenne OCDE). Ce pourcentage du revenu de référence représente en France 86 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (contre 88 % en moyenne OCDE) et 95 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (contre 92 % en moyenne OCDE). À noter : c'est en Finlande que les écarts selon le niveau d'enseignement sont les plus marqués. Ainsi, les enseignants en poste dans l'enseignement préprimaire y gagnent 65 % du salaire d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire, tandis que ce rapport s'y élève à 109 % pour les enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D3.2).

Plus globalement, les enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent autant, voire davantage, que d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire dans 12 des 32 pays dont les données sont disponibles (voir le tableau D3.2 et le graphique D3.1). C'est en Corée, en Espagne, au Luxembourg (dans l'enseignement secondaire) et au Portugal que le salaire relatif des enseignants est le plus élevé : ils y gagnent au moins 20 % de plus que les autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire (voir graphique 2 ci-dessus).

Thème 3 : Le financement du système d'éducation

La France investit plus de 6 % de son PIB dans l'éducation...

En 2011, les pays de l'OCDE ont consacré, en moyenne, 6,1 % de leur PIB au financement de leurs établissements d'enseignement, comme la France. Ce pourcentage est supérieur à 7 % en Argentine, en Corée, au Danemark, aux États-Unis, en Islande, en Israël, en Norvège et en Nouvelle-Zélande (voir le tableau B2.1).

... mais présente un déséquilibre dans la répartition de ses dépenses d'éducation entre le primaire et le secondaire.

Les dépenses par élève du secondaire sont 20 % plus élevées en France que la moyenne de l'OCDE (11 109 USD, contre 9 280 USD en moyenne), tandis que celles par élève du primaire sont inférieures de 20 % à la moyenne de l'OCDE (6 917 USD, contre 8 296 USD en moyenne) (voir le tableau B1.1a).

En France, comme dans deux tiers des pays de l'OCDE, le secteur de l'éducation a été protégé jusqu'à présent de la crise économique.

En 2011, les investissements dans l'éducation n'avaient pas encore pâti de la crise économique dans la plupart des pays de l'OCDE. Cependant, entre 2009 et 2011, le PIB a augmenté (en valeur réelle) dans la plupart des pays, mais les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement ont diminué dans un tiers des pays de l'OCDE durant cette période (de plus de 2 % en Espagne, en Estonie, aux États-Unis, en Fédération de Russie, en Hongrie, en Islande, en Irlande, en Italie et au Portugal), vraisemblablement à cause de mesures de restriction budgétaire. La France ne fait pas partie de ces pays : les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement y ont augmenté de 2 %, en moyenne, entre 2008 et 2009, et sont restées stables entre 2009 et 2011 (voir le tableau B2.5).

De même, entre 2008 et 2011, les dépenses publiques d'éducation et les dépenses publiques totales ont augmenté dans tous les pays, sauf en Estonie, aux États-Unis, en Hongrie, en Islande, en Italie et au Royaume-Uni. Dans 15 des 28 pays à l'étude ici, les dépenses publiques d'éducation ont même augmenté à un rythme plus soutenu que les dépenses publiques totales (voir le tableau B4.2). Cependant, la France ne fait pas partie de ces 15 pays ; sur la période 2008-2011, les dépenses publiques d'éducation ont augmenté de 2% alors que les dépenses publiques totales ont augmenté de 5%.

Dans les pays qui ont été plus durement touchés par la crise économique, c'est souvent le salaire des enseignants qui a été le plus affecté.

Entre 2000 et 2012, le salaire des enseignants a augmenté, en valeur réelle, dans tous les pays dont les données sont disponibles, sauf en France, en Grèce et au Japon. Toutefois, dans la plupart des pays, les salaires n'ont pas autant progressé depuis 2005 qu'entre 2000 et 2005.

Le ralentissement économique de 2008 a également eu un impact direct sur les salaires des enseignants qui ont été gelés ou diminués dans certains pays. Il en résulte qu'entre 2008 et 2012, le salaire des enseignants n'a augmenté, en valeur réelle, que dans moins de la moitié des pays de l'OCDE. La crise a particulièrement affecté le salaire des enseignants en Angleterre, en Écosse, en Espagne, en Estonie, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Italie et au Portugal (voir l'encadré D3.2).

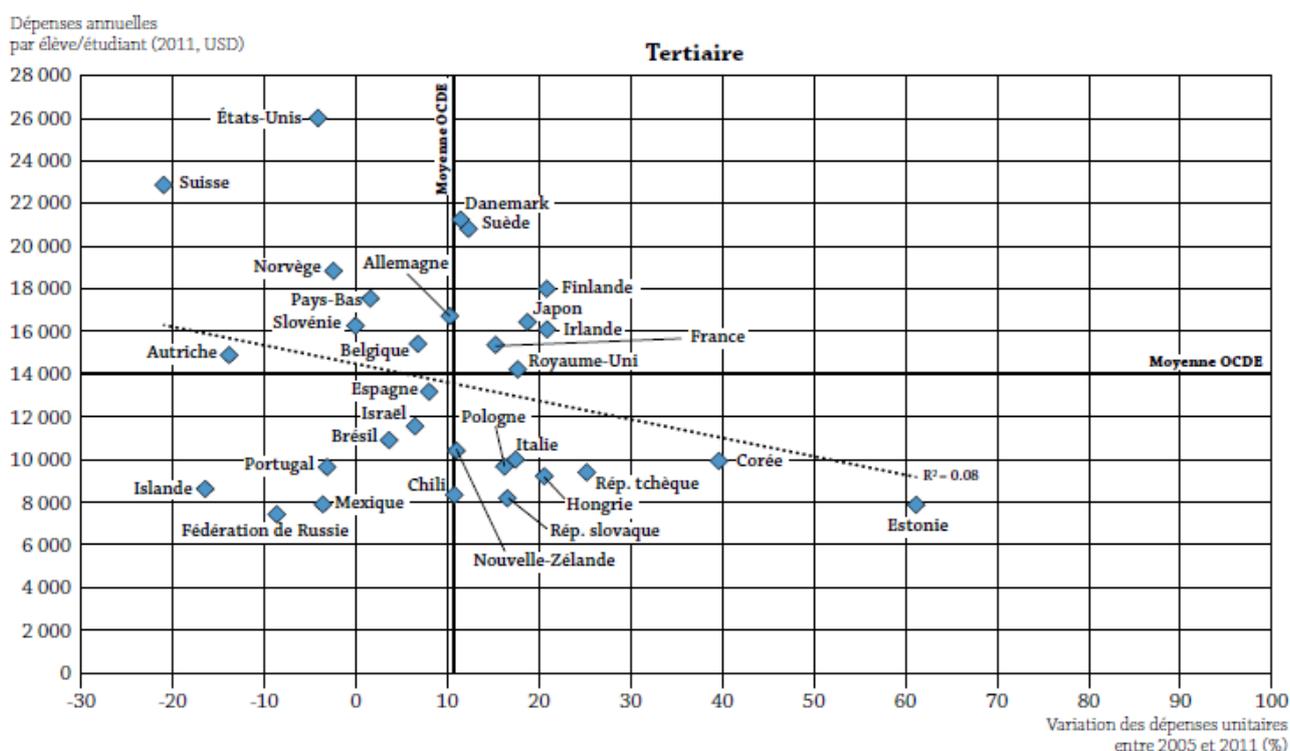
La France échappe à ce constat en dépit du gel du point d'indice, compte tenu des revalorisations de début de carrière.

En France, l'investissement dans l'enseignement tertiaire a été, quant à lui, beaucoup plus important ces dernières années...

Le pays type de l'OCDE dépense, par an et par étudiant, 13 958 USD dans l'enseignement tertiaire (contre 15 376 USD en France). Plus encore, entre 2005 et 2011, ces dépenses unitaires ont progressé en France de 15 % dans l'enseignement tertiaire, contre seulement 10 % pour la moyenne OCDE. Par contraste, sur la même période, les dépenses du primaire et du secondaire n'ont progressé en France que de 3 %, contre 17 % pour la moyenne OCDE (voir les tableaux B1.1a et B1.5a et b, et le graphique 3 ci-dessous).

Graphique B1.5. Relation entre les dépenses annuelles par élève/étudiant en 2011 et la variation des dépenses unitaires entre 2005 et 2011

En équivalents USD convertis sur la base des PPA, calculs fondés sur des équivalents temps plein



Source : OCDE. Tableaux B1.2, B1.5a et B1.5b. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933117136>

... en dépit de frais de scolarité modérés par rapport à d'autres pays de l'OCDE...

Dans l'enseignement de niveau universitaire (tertiaire de type A), les frais de scolarité moyens demandés par les établissements publics aux ressortissants nationaux pour un premier cycle universitaire varient considérablement entre les pays. Dans les cinq pays nordiques (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède), où le régime fiscal est plus progressif, ainsi qu'au Mexique et en Pologne, les établissements publics ne facturent pas de frais de scolarité. En revanche, dans un tiers des pays dont les données sont disponibles, les établissements publics demandent aux ressortissants nationaux des frais de scolarité d'un montant supérieur à 1 500 USD ; ce montant est même supérieur à 5 000 USD au Chili, en Corée, aux États-Unis et au Japon. Les frais de scolarité à charge des étudiants sont peu élevés dans les établissements publics de l'enseignement tertiaire de type A en Autriche, en

Belgique, en Espagne, en France, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Suisse. Ainsi, parmi les pays de l'UE21 dont les données sont disponibles, les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont les seuls où les ressortissants nationaux scolarisés à temps plein dans les établissements publics doivent s'acquitter de frais de scolarité supérieurs à 1 500 USD par an (voir le tableau B5.1 et le graphique B5.2). Plus globalement, la part du financement privé représente 19 % en France contre 31 % en moyenne dans les pays de l'OCDE (voir le tableau B3.2b)..

... permettant ainsi en partie à la France de demeurer un pays attractif pour les étudiants étrangers...

Au cours des 30 dernières années, le nombre d'étudiants en formation dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants a fortement augmenté dans le monde : il est passé de 0.8 million en 1975 à 4.5 millions en 2012, soit plus du quintuple. En France, les « étudiants étrangers » représentent un pourcentage significatif des effectifs de l'enseignement tertiaire (12 %) (voir le tableau C4.1).

Selon les chiffres de 2012, plus d'un étudiant étranger sur deux choisit sa destination parmi un nombre relativement restreint de pays. En effet, la majorité des étudiants qui suivent des études supérieures dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants se répartissent entre cinq pays seulement. Ce sont les États-Unis qui accueillent le plus d'étudiants étrangers (en valeur absolue) : 16 % de l'effectif mondial d'étudiants étrangers. Dans ce classement, ils sont suivis par le Royaume-Uni (13 %), l'Australie (6 %), l'Allemagne (6 %) et la France (6 %) (voir le graphique C4.2 et le tableau C4.7, en ligne).

... même si, sur le marché de l'éducation, de nouveaux pays émergents entrent dans la compétition.

Outre les cinq pays en tête du classement, un nombre important d'étudiants étrangers sont scolarisés au Canada (5 %), au Japon (3 %), en Fédération de Russie (4 %), en Espagne (2 %) et en Chine (2%) (voir le tableau C4.4). En douze ans, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui ont choisi les États-Unis comme pays de destination a diminué, passant de 23 % à 16 %, et ce pourcentage a également reculé de plus de 2 points de pourcentage en Allemagne. À l'inverse, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui ont choisi la Nouvelle-Zélande a progressé de plus de 1 point de pourcentage, tandis que le pourcentage de ceux qui ont choisi la Fédération de Russie et le Royaume-Uni a progressé d'environ 2 points de pourcentage (voir le graphique C4.3).

Autres faits marquants

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage des 25-64 ans est moins élevé chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire en filière professionnelle (8,1 %) que chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière générale (9,3 %). Cependant, en France, le taux de chômage (8,3%) est identique entre ces deux filières (voir le tableau A5.5a).
- En France, un diplômé de l'enseignement tertiaire se situant au niveau 4 ou 5 de l'échelle de compétence en littératie de l'Évaluation des compétences des adultes gagne environ 9 % de plus qu'un diplômé du même niveau d'enseignement se situant au niveau 3 de cette échelle ou en deçà (contre 11 % en moyenne). Chez les adultes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le différentiel salarial est de l'ordre de 11 % (contre 33 % en moyenne pour les pays de l'OCDE) entre les individus très compétents (niveaux 4 et 5) et les individus peu compétents (niveau 1 et en dessous) (voir le tableau A6.6a).
- Dans tous les pays de l'OCDE, l'enseignement tertiaire procure un avantage financier substantiel aux individus. En France, les diplômés de l'enseignement tertiaire peuvent espérer gagner, en moyenne,

54 % (contre 59 % en moyenne) de plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau A6.1a).

- Le niveau de formation et le niveau de compétence en littératie sont liés à des retombées sociales plus positives, dont le sentiment d'être en bonne santé, la confiance interpersonnelle et le sentiment d'efficacité politique. À niveau de formation égal, les retombées sociales sont plus positives chez les individus dont le niveau de compétence en littératie est plus élevé (voir l'indicateur A8).
- En France, le taux de scolarisation des 15-19 ans a baissé ces 15 dernières années, mais cette baisse est imputable à une diminution significative du redoublement sur cette période et à une fluidité plus importante entre les parcours, conduisant de nombreux jeunes à finir leurs études secondaires à 18 ans (voir l'indicateur C1).
- L'école maternelle est ouverte au plus grand nombre en France. En pourcentage du PIB, les dépenses au titre de l'enseignement préprimaire y sont ainsi plus élevées qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE (0,7 % en France, contre 0,6 % en moyenne). Cependant, rapportées au nombre d'élèves scolarisés dans le préprimaire, les dépenses par élève y sont inférieures (6 615 USD) à la moyenne de l'OCDE qui est de 7428 USD (voir le tableau C2.2).
- En 2012, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 87 % des 15-19 ans étaient en formation, contre 91 % en France. Cependant, ces chiffres élevés ne doivent pas occulter le fait que, parmi les 15-19 ans non scolarisés en France, 73 % (soit 6,9 % des 15-19 ans) sont sans emploi ou inactifs (voir le tableau C5.3a).
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le pourcentage de jeunes non scolarisés au chômage ou inactifs dans la tranche d'âge des 25-29 ans s'établit à 19 %, contre 22 % en France (voir le tableau C5.3a).
- Dans 21 des 29 pays de l'OCDE dont les données de 2003 et de 2012 sont disponibles, le pourcentage d'étudiants en formation tertiaire inscrits dans un établissement privé a considérablement augmenté entre 2003 et 2012. La France n'échappe pas à ce constat, avec 20 % de ses étudiants scolarisés dans un établissement privé en 2012, contre seulement 16 % en 2003 (voir le tableau C7.6)
- En France, les élèves suivent davantage d'heures de cours que la moyenne des pays de l'OCDE, aussi bien dans le primaire que dans le secondaire, l'écart par rapport à la moyenne tendant à s'accroître avec l'augmentation du niveau d'enseignement. L'enseignement primaire y est également davantage centré sur les fondamentaux (mathématiques et compréhension de l'écrit) qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE (voir l'indicateur D1).
- Il n'y a qu'en France, en Grèce, en Indonésie, en Israël, en République tchèque et en Turquie que les enseignants donnent au moins 30 % d'heures de cours de plus par an dans l'enseignement primaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Ainsi, en France, les enseignants du primaire sont, en moyenne et par an, 924 heures devant les élèves, soit 142 heures de plus que la moyenne de l'OCDE, qui s'établit à 782 heures (voir le tableau D4.1).
- Les enseignants du primaire et du secondaire sont, en moyenne, plus jeunes en France que dans de nombreux pays européens et pays de l'OCDE, et seront moins nombreux à partir à la retraite dans les prochaines années, toujours par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE (voir l'indicateur D5).

Par pays de l'UE21, on entend les pays qui sont à la fois membres de l'Union européenne et de l'OCDE. Ces 21 pays sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays Bas, la Pologne, le Portugal, la Slovaquie, la République tchèque, la République slovaque, le Royaume-Uni et la Suède.

L'Évaluation des compétences des adultes a été menée dans le cadre du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC)

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Note concernant les données de la Fédération de Russie dans l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC)

Il convient de porter à l'attention des lecteurs que l'échantillon de la Fédération de Russie n'inclut pas la population de la municipalité de Moscou. Les données publiées dans le présent rapport ne sont donc pas représentatives de l'ensemble de la population âgée de 16 à 65 ans résidant en Fédération de Russie, mais de la population de la Fédération de Russie, à l'exclusion de la population de la municipalité de Moscou. Des informations plus détaillées concernant les données de la Fédération de Russie, ainsi que celles d'autres pays, sont disponibles dans le rapport technique de l'Évaluation des compétences des adultes, Technical Report of the Survey of Adult Skills (OCDE, à paraître).

Veillez noter que tous les tableaux, graphiques et indicateurs de *Regards sur l'éducation 2014* peuvent être consultés en ligne sur : www.oecd.org/edu/rse.htm.

<p>Pour toute question, contacter : Andreas Schleicher Directeur de la Direction de l'éducation et des compétences et Conseiller spécial du Secrétaire général, chargé de la politique de l'éducation E-mail : Andreas.Schleicher@oecd.org Téléphone : +33 6 07 38 54 64</p>	<p>Auteur de la note-pays : Eric Charbonnier E-mail : Eric.Charbonnier@oecd.org</p>
--	--

Key Facts for France in Education at a Glance 2014

Table	Indicator	France		OECD average		EU21 average		Rank among OECD countries and partner countries*
Educational Access and Output								
	Enrolment rates	2012	2005	2012	2005	2012	2005	
C2.1	3-year-olds (in early childhood education)	98%	100%	70%	64%	79%	73%	2 of 37
	4-year-olds (in early childhood and primary education)	100%	100%	84%	79%	89%	84%	1 of 38
C1.1a	5-14 year-olds (all levels)	99%		98%		98%		14 of 44
	Percentage of population that has only attained below upper secondary education	2012	2000	2012	2000	2012	2000	
A1.4a	25-64 year-olds	27%	38%	24%	34%	23%	34%	11 of 36
	Percentage of the population whose highest level of attainment is upper secondary education	2012	2000	2012	2000	2012	2000	
A1.4a	25-64 year-olds	42%	41%	44%	44%	48%	46%	19 of 37
	Percentage of population that has attained tertiary education	2012	2000	2012	2000	2012	2000	
A1.3a A1.4a	25-64 year-olds	31%	22%	33%	22%	29%	20%	22 of 37
	25-34 year-olds	43%	31%	40%	26%	37%	24%	15 of 36
	55-64 year-olds	20%	13%	25%	15%	22%	14%	23 of 36
	Entry rates into tertiary education	2012	2000	2012	2000	2012	2000	
C3.1b	Youth expected to enter tertiary-type A programmes before turning 25	39%	m	48%	m	48%	m	25 of 35
	Graduation rates	2012	2000	2012	2000	2012	2000	
A2.2a	Percentage of today's young people expected to complete upper secondary education in their lifetime	m	m	84%	76%	83%	77%	
A3.2a	Percentage of today's young people expected to complete university education (tertiary-type A) in their lifetime	m	m	38%	28%	38%	27%	
Economic and Labour Market Outcomes								
	Unemployment rate of 25-64 year-olds - Men and Women	2012	2008	2012	2008	2012	2008	
A5.4a	Below upper secondary	14%	10%	14%	9%	17%	10%	13 of 35
	Upper secondary and post-secondary non-tertiary	8%	6%	8%	5%	9%	5%	12 of 36
	Tertiary	5%	4%	5%	3%	6%	3%	11 of 36
	Unemployment rate of 25-64 year-olds - Women	2012	2008	2012	2008	2012	2008	
A5.4c (Web)	Below upper secondary	14%	11%	13%	9%	16%	11%	14 of 35
	Upper secondary and post-secondary non-tertiary	9%	7%	9%	6%	10%	6%	13 of 35
	Tertiary	5%	4%	5%	4%	6%	4%	12 of 35
	Average earnings advantage for 25-64 year-olds with tertiary education**	2012 or latest year available		2012 or latest year available		2012 or latest year available		
A6.1a A6.1b (Web)	Men and women	154		159		159		18 of 33
	Men	162		164		166		16 of 33
	Women	155		162		160		22 of 34
	Average earnings penalty for 25-64 year-olds who have not attained upper secondary education**	2012 or latest year available		2012 or latest year available		2012 or latest year available		
A6.1a A6.1b (Web)	Men and women	82		78		79		12 of 33
	Men	89		78		80		4 of 33
	Women	76		75		76		15 of 34
	Percentage of 15-29 year-olds neither employed nor in education or training, by highest level of education	2012	2008	2012	2008	2012	2008	
C5.3d (Web)	Below upper secondary	19%	17%	15%	14%	15%	13%	10 of 35
	Upper secondary	18%	15%	16%	14%	16%	12%	13 of 34
	Tertiary	11%	7%	13%	11%	12%	10%	19 of 34

Key Facts for France in Education at a Glance 2014

Table	Indicator	France		OECD average		EU21 average		Rank among OECD countries and partner countries*
Financial Investment in Education								
	Annual expenditure per student (in equivalent USD, using PPPs)	2011		2011		2011		
B1.1a	Pre-primary education	6615		7428		7933		17 of 36
	Primary education	6917		8296		8482		23 of 38
	Secondary education	11109		9280		9615		9 of 38
	Tertiary education	15375		13958		13572		14 of 37
	Total expenditure on educational institutions as a percentage of GDP	2011	2000	2011	2000	2011	2000	
B2.2	Percentage of GDP	6%	6%	6%	5%	6%	5%	19 of 37
	Total public expenditure on education	2011	2000	2011	2000	2011	2000	
B4.2	As a percentage of total public expenditure	10%	12%	13%	13%	12%	11%	31 of 34
	Share of private expenditure on educational institutions	2011		2011		2011		
B3.1	Pre-primary education	6%		19%		13%		28 of 33
B3.1	Primary, secondary and post-secondary non-tertiary education	8%		9%		6%		21 of 36
B3.1	Tertiary education	19%		31%		21%		24 of 34
B3.1	All levels of education	11%		16%		11%		24 of 33
Schools and Teachers								
	Ratio of students to teaching staff	2012		2012		2012		
D2.2	Pre-primary education	22		14		13		5 of 31
	Primary education	19		15		14		8 of 36
	Secondary education	13		13		12		18 of 37
	Number of hours of teaching time per year (for teachers in public institutions)	2012	2000	2012	2000	2012	2000	
D4.2	Pre-primary education	924		1001		988		17 of 28
	Primary education	924	936	782	780	761	776	6 of 33
	Lower secondary education	648	648	694	697	657	658	16 of 33
	Upper secondary education	648	648	655	628	638	635	14 of 33
	Index of change in statutory teachers' salaries for teachers with 15 years of experience/minimum training (2005 = 100)	2012	2008	2012	2008	2012	2008	
D3.5	Primary school teachers	94	97	103	103	99	103	22 of 26
	Lower secondary school teachers	95	96	102	103	99	103	20 of 25
	Upper secondary school teachers	95	96	101	103	98	103	20 of 25
	Ratio of teachers' salaries to earnings for full-time, full-year adult workers with tertiary education	2012		2012		2012		
D3.2	Pre-primary school teachers	0.73		0.80		0.76		14 of 25
	Primary school teachers	0.72		0.85		0.81		20 of 28
	Lower secondary school teachers	0.86		0.88		0.85		13 of 28
	Upper secondary school teachers	0.95		0.92		0.90		11 of 28
New data from the Survey of Adult Skills				France		Average of countries with available data		
	Students in tertiary education... (20-34 year-olds)			2012		2012		
A4.1a	...whose parents have not attained upper secondary education			10%		9%		
	...whose parents have an upper secondary education			41%		37%		
	...whose parents have a tertiary education degree			50%		55%		
	Adults in formal and non-formal education			2012		2012		
C6.1(L)	25-64 year-olds			36%		51%		

* Countries are ranked in descending order of values.

** Compared to people with upper secondary education; upper secondary = 100.

The Survey of Adult Skills is a product of the OECD Programme for the International Assessment of Adult Competencies

m': data is not available. 'n': magnitude is either negligible or zero. 'c': there are too few observations to provide reliable estimates.